

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise au débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la visite au Sud-est asiatique, en mars et avril 1970, de la Mission annuelle non gouvernementale de commerce et de bonne-entente,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Phillips (Rigaud) attirant l'attention du Sénat sur la Treizième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, Cap Kennedy et San Antonio, du 10 au 15 mars 1970,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à mardi prochain, le 5 mai 1970, et qu'il soit inscrit au nom de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.